

C.R.O. - CERTIFICAT RESTREINT D'OPERATEUR

STCW 95 Tableau A-IV/2

Prérogatives

Le Certificat Restreint d'Opérateur permet d'utiliser les équipements des stations radioélectriques à bord des navires naviguant à portée des stations côtières fonctionnant en onde métrique, dans le cadre du SMDSM (Zone A1)

Conditions d'admission

Pour être admis à concourir, les postulants doivent être ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne ou résidents en situation régulière dans un de ces Etats et âgés de seize ans au moins à la date de l'examen.

Formation

35 heures de cours

Sanction

Le Certificat Restreint d'Opérateur est délivré aux candidats ayant satisfait aux épreuves d'un examen final

INS.E.I.T.
Espace Nikaia
Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE
Tél 04 97 18 11 33
Fax 04 93 18 02 01

CERTIFICAT RESTREINT D'OPERATEUR

Epreuves de l'examen pour l'obtention du Certificat Restreint d'Opérateur (CRO) STCW 95

	Coefficient
EPREUVES ECRITES 30 mn	
- Procédure SMDSM Correspondance publique	2
EPREUVES ORALES	
- Procédures générales utilisées dans les télécommunications, procédures de détresse et correspondance publique.	2
- Langue anglaise : connaissance des phrases types relatives aux communications de détresse et de sauvetage	2
EPREUVES PRATIQUES	
- Connaissance de l'utilisation d'une station de navire SMDSM.	
- Aptitude à manipuler des équipements ou des simulateurs Emetteur / Récepteur VHF ASN Récepteur NAVTEX Radiobalise de localisation des sinistres Transpondeur radar Emetteur / Récepteur VHF portatif	4

Notes éliminatoires: Epreuve écrite: toute note inférieure à 8
Epreuve(s) orale: toute note 0 est éliminatoire
Epreuve pratique: toute note inférieure à 12

Admission Si moyenne générale supérieure à 12

INS.E.I.T.
Espace Nikaia
Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE
Tél 04 97 18 11 33
Fax 04 93 18 02 01